



TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel Décembre 2018 - n° 177



© Michel Latine

L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be





MT
CONSTRUCTION

Construction - Rénovation - Transformation

Maçonnerie pierre naturelle
Martial Thiteux
Rue de bouges 19 - 6927 RESTEIGNE

0484/72 89 90 m.thiteux@skynet.be

DEVIS GRATUIT

d'Alz^{Collège}on

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
ET TECHNIQUE DE TRANSITION
À BURE (TELLIN)**

**Portes ouvertes le 16 février 2019
de 13h30 à 18 h**

**Inscriptions en 1^{re} année du 11 février au 1er mars 2019,
puis à partir du 29 avril 2019.**

**Nous sommes dès à présent à votre disposition
pour tout renseignement préalable.**



rue de Han, 1
6927 Bure
☎ 084/36 02 80
☎ 084/36 62 49
www.dalzon.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ
Ets WARIN S.A.



*Une chaleur!
d'avance!*



Depuis plus
de 75 ans



Marche: 084/31.13.57 Graide: 061/51.10.26

www.warin-mazout.be



**DÉGUISEMENT
ACCESSOIRES
FEUX D'ARTIFICE**

BON 5€

**Valable sur les
FEUX D'ARTIFICES
pour un minimum
de 50€ d'achat**

RÉALISATION DE MONTAGES BALLONS
À L'AIR OU À L'HÉLIUM

Chaussée de Rochefort 76a - 6900 MARLOIE
084 31 33 60
couleurscarnaval.be



Valable jusqu'au 31/12/2018
Un bon par famille, non cumulable



DELVENNE Frères

Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de Bouges 49
6927 RESTEIGNE
Tel : 084/38.84.00

<https://wallux.com/marbrerie-delvenne-tellin>

Les annonceurs du bulletin communal
vous souhaitent de joyeuses fêtes.



Joyeux Noël et Bonne Année 2019



Le mot du Bourgmestre

Bonjour à toutes et tous,

Suite à la prestation de serment de tous les conseillers élus dans le cadre des récentes élections communales, nous avons, ce 3 décembre, abordé une nouvelle législature.

Les mandats sont, au sein du Conseil communal, répartis comme suit :

ERC : 6 sièges (Natacha Rossignol, Frédéric Clarinval, Freddy Laurent, Marc Marion, Rudy Moisse, Yves Degeye)

LETSGO : 3 sièges (Steve Laurent, Jean-Pol Pirlot, Didier Vanderbiest)

VIVRE ENSEMBLE : 2 sièges (Françoise Anciaux, Bernard Bruvier)

Le Collège sera composé de mandataires issus de la liste ERC, qui a remporté la majorité des suffrages. Vous trouverez, au sein du présent bulletin, un tableau listant les attributions de chaque membre du Collège.

J'assumerai, en ce qui me concerne, le rôle de Bourgmestre, et Rudy Moisse présidera le Conseil communal.

Les membres du Centre Public d'Action Sociale (CPAS), qui sera présidé par Marc Marion, ont également été désignés le 3 décembre dernier. Il s'agit de :

Pour la liste **ERC** : Florence Degeye, Françoise Wathélet, Amandine Alen et Rudy Moisse.

Pour la liste **LETSGO** : Adeline Georges et Benoît Philippart.

Pour la liste **VIVRE ENSEMBLE** : Nathalie Libiouille et François Goffin.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui, au travers de leur présence sur une des trois listes électorales Tellinoises, ont marqué leur intérêt pour notre commune et ses citoyens.

Le simple fait de poser sa candidature aux élections communales constitue un acte citoyen et courageux.

Je souhaite également exprimer ma gratitude à l'égard des mandataires qui, tout au long de la législature précédente, se sont investis avec ardeur dans les missions qui leur avaient été confiées.

Il nous faut maintenant regarder vers l'avenir.

Les projets et défis à gérer durant les six années à venir seront nombreux, et nous ne serons pas trop de onze partenaires pour y faire face.

Si chacun a son rôle à jouer sur l'échiquier politique d'une commune, il serait regrettable de s'enliser dans des clichés amenant chaque groupe à s'opposer par principe aux suggestions émises par l'autre.

La nouvelle majorité en place défend le principe selon lequel toute idée, quelle qu'en soit la source, mérite d'être entendue.

Je terminerai, dans la même optique, par une citation d'Henry Ford :

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ».

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et d'ores et déjà une merveilleuse année 2019.

Echos de nos Clochers nr 177 SOMMAIRE

1. Administration

Le mot du Bourgmestre
Collège Communal – Liste des attributions
Fermeture des bureaux
Echos de nos Clochers nr 178
Relevés des compteurs d'eau
Dates de parution de l'Echos de nos Clochers » - 2019
Service de l'Eco-Mobile –
Planning de Passage 2019
Du terroir dans mon assiette....

2. C.P.A.S.

Service mobilité CPAS de Tellin
Ecole des devoirs

3. Travaux

Quoi de neuf sur les travaux ?

4. Aînés.

Prime à l'adaptation du domicile
des personnes âgées
Recueil 14-18

5. Police

Rappel conditions hivernales

6. Environnement

Recommandations aux propriétaires forestiers
Régulation chauffage

7. Agenda

Les manifestations à venir
Noël au théâtre
Concert des ateliers rock de la Haute-Lesse
Ramassage des sapins de Noël
Souper « Pétêts »
Agenda Télévie

8. Divers

Bure à nouveau primé pour son fleurissement



Y. Degeye,
Bourgmestre.

COLLEGE COMMUNAL – Liste des attributions



YVES DEGEYE

Bourgmestre
Rue de Bouges, 107/b
6927 RESTEIGNE
GSM : 0479/94.37.45
E-Mail : yves.degeye@tellin.be

- Administration
- Communication (site internet,...)
- Gouvernance locale
- Zone de secours
- Personnel/GRH/Management
- Police-sécurité
- Population-Etat civil
- Mandataires
- Participation citoyenne
- Europe-international
- Voirie
- Travaux
- Eau



FREDERIC CLARINVAL

1er Echevin
Rue de Lestery, 16
6927 BURE
GSM : 0495/77.59.78
E-Mail : frederic.clarinval@tellin.be

- Finances, fiscalité, comptabilité
- Economie, emploi, commerces
- Marchés publics, PPP (partenariat public-privé)
- Fabriques d'églises/cultes
- Cimetières
- Nouvelles technologies
- Santé
- Fêtes et cérémonies



FREDDY LAURENT

2ème Echevin
Rue Grande, 13
6927 TELLIN
GSM : 0479/40.66.31
E-Mail : freddy.laurent@tellin.be

- Enseignement
- Aînés
- Enfance
- Extrascolaire
- Famille - Intergénérationnel
- Jeunesse
- Sports



NATACHA ROSSIGNOL

3ème Echevin
Rue de Tellin, 48
6927 BURE
GSM : 0479/40.16.67
E-Mail : natacha.rossignol@tellin.be

- Urbanisme
- Ruralité
- PCDR (Plan Communal de Développement Rural)
- Mobilité
- PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature)
- Logement – SLSP (Société de Logement de Service Public)
- Environnement
- Patrimoine
- Forêt
- Energie
- Chasse-pêches
- Culture-bibliothèque
- Tourisme
- PCS (Plan de Cohésion Sociale)



MARC MARION

Président de CPAS (3 ans)
Rue de Tellin
6927 BURE
GSM : 0473/50.27.76
E-Mail : marc.marion@tellin.be

- CPAS – Affaires sociales
- Agriculture



RUDY MOISSE

Président du Conseil communal,
Conseiller communal (3 ans)/
Président de CPAS (3 ans)
Rue Saint-Urbain, 9
6927 TELLIN
GSM : 0498/82.17.62
E-Mail : rudy.moisse@tellin.be

- Président du Conseil communal

Dates de parution de « L'Echo de nos Clochers » - 2019

Vous trouverez ci-après les dates de parution du Bulletin Communal pour l'année 2019, les documents devront être impérativement rentrés pour les dates indiquées ci-dessous. Après cette date, ceux-ci ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension

Nr	Date rentrée article	Dates de diffusion
178	Lundi 21 janvier 2019	Lundi 18 février au vendredi 22 février 2019
179	Lundi 25 mars 2019	Lundi 22 avril au vendredi 26 avril 2019
180	Vendredi 17 mai 2019	Lundi 17 juin au vendredi 21 juin 2019
181	Mercredi 24 juillet 2019	Lundi 26 août au vendredi 30 août 2019
182	Lundi 16 septembre 2019	Lundi 14 octobre au vendredi 18 octobre 2019
183	Lundi 18 novembre 2019	Lundi 16 décembre au vendredi 20 décembre 2019

Adresse e-mail : mariane.remacle@tellin.be

REMACLE Mariane
Information à la population



Fermeture des bureaux

La Commune, le C.P.A.S ainsi que l'ensemble de leurs services seront fermés
Le mardi 25 et le mercredi 26 décembre 2018 (Noël).
Le mardi 01er et le mercredi 02 janvier 2019 (Nouvel-An).

RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU

Le relevé des compteurs d'eau va débiter très prochainement.

Cette année, ce sont les sections de Bure et Grupont qui seront contrôlées par les services communaux.



Nous vous remercions d'avance pour le bon accueil que vous leur réserverez et vous demandons de veiller à l'accessibilité du compteur afin de leur éviter toute perte de temps.

Pour les sections de Resteigne et Tellin, une carte-réponse sera transmise par la poste, nous vous demandons de nous la renvoyer (port payé par le destinataire) pour le 10 janvier 2019.

Il est important que vous nous communiquiez l'index de votre compteur afin que tout problème puisse être rapidement constaté et résolu.

Un formulaire est également disponible sur le site internet de la commune de Tellin www.tellin.be.

Service de l'Eco-Mobile – Planning de Passage 2019

LES 1er et 3ème JEUDIS DU MOIS, sauf pour les mois de janvier où le passage se fera exceptionnellement le 2ième et 4ième jeudi du mois et pour le mois d'août le passage se fera le 1er jeudi et le 4ième jeudi (en raison du 15 août).

Vos réservations doivent parvenir le mercredi avant midi au

Tél. : 084/37.42.86 – auprès de Mme Mariane REMACLE

Prix par passage : 3 €

- | | |
|--------------|----------------|
| • 08 JANVIER | • 04 JUILLET |
| • 22 JANVIER | • 18 JUILLET |
| • 07 FEVRIER | • 01er AOUT |
| • 21 FEVRIER | • 22 AOUT |
| • 07 MARS | • 05 SEPTEMBRE |
| • 21 MARS | • 19 SEPTEMBRE |
| • 04 AVRIL | • 03 OCTOBRE |
| • 18 AVRIL | • 17 OCTOBRE |
| • 02 MAI | • 07 NOVEMBRE |
| • 16 MAI | • 21 NOVEMBRE |
| • 06 JUIN | • 05 DECEMBRE |
| • 20 JUIN | • 19 DECEMBRE |



« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 178

Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du Lundi 18 février au vendredi 22 février 2019. Les articles pour ce numéro devront nous parvenir par mail à l'adresse suivante :

mariane.remacle@tellin.be
pour le lundi 21 janvier 2019.

REMACLE Mariane

Administration



Initié en **2015** grâce à l'APAQ-W (Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité), notre projet « **du terroir dans mon assiette** » a vu le jour !

Qui sommes-nous ? Un partenariat entre l'accueil extrascolaire, les écoles et la cantine dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale de la commune.

Qu'est-ce qui nous motive ? Nos objectifs sont d'introduire davantage de produits frais, locaux et de saison dans les repas de la cantine scolaire en y associant d'autres actions éducatives et de limitation du gaspillage.

« Du terroir dans mon assiette » ... Mais encore ?

Comment ? Nous organisons des ateliers culinaires mensuels avec les enfants des écoles primaires sur base de légumes choisis par notre cuisinier. Le lendemain, l'ensemble des enfants de la cantine ont le plaisir de découvrir les talents cachés de leurs comparses !

Depuis 2 ans, des visites sont organisées chez Catherine Dessy, maraîchère locale, avec les enfants des écoles maternelles... Et oui, eux aussi partent à la découverte des légumes !

Le défi ? Faire (re) découvrir les saveurs des produits frais et locaux aux enfants en titillant leurs papilles ! Et réduire les déchets dans les assiettes.

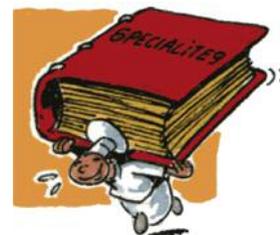
Pari gagné !

- Les enfants ont pris plaisir à ces découvertes !
- Ils goûtent aux aliments préparés par les copains
- Les déchets ont été réduits de moitié !

Et bien sûr, on continue...

Cette année, nous voulons sensibiliser davantage les enfants et parents aux effets des collations et produits d'alimentation sucrés. Un premier tour de la question a été fait lors de la conférence de monsieur Van Vlodorp en septembre dernier sur le thème « bien manger pour bien apprendre ». C'était un vrai succès.

Nous poursuivons notre précieuse collaboration avec Catherine Dessy qui nous fournit en produits frais et locaux. Nous aimerions réduire davantage non seulement les déchets alimentaires mais également les déchets plastiques.



CPAS

SERVICE MOBILITE CPAS DE TELLIN



Vous auriez un peu de temps libre à consacrer au service Mobilité du CPAS ?

Le CPAS de TELLIN est à la recherche de chauffeurs/bénévoles pour assurer occasionnellement des déplacements service mobilité/Flexitec.

Pour tout renseignement, merci de prendre contact au 084 36 66 85



EXTRASCOLAIRE



Vous auriez un peu de temps libre à consacrer aux enfants pour faire les devoirs, apprendre à lire et les aider dans leurs apprentissages ?

Le CPAS de TELLIN est à la recherche de chauffeurs/bénévoles pour assurer occasionnellement des déplacements service mobilité/Flexitec.

Pour tout renseignement, merci de prendre contact au 084 36 66 85

Quoi de neuf sur les travaux ?

Bâtiments publics :

Les travaux de construction d'un réfectoire et d'un préau à l'école de Resteigne sont en bonne voie de réalisation.

Le parachèvement du bâtiment est en cours, pose des châssis, carrelage et peintures.



Le préau a été posé fin novembre et permettra aux élèves de s'y abriter cet hiver.



Le planning de réalisation est respecté et nous espérons pouvoir utiliser cette nouvelle implantation dans les délais prévus.



Mare du Petit Ry à BURE : Incendie volontaire

Ce vendredi 16 novembre 2018, une ou plusieurs personnes ont volontairement mis le feu au banc situé près de la mare du Petit Ry à Bure, au mépris des enfants des écoles et des bénévoles qui œuvrent pour entretenir ce site.

Ces individus sans foi ni loi méritent d'être dénoncés. Si vous avez des informations précises sur ces faits, nous vous invitons à prendre contact avec notre agent technique Monsieur Pascal PETIT au nr de GSM : 0495/20.25.06 ou Monsieur le Bourgmestre Yves DEGEYE au nr de GSM : 0479/94.37.45.

Nous vous invitons, une fois de plus, à conscientiser les jeunes et/ou moins jeunes à ne pas produire ces actes gratuits et dégradants et à faire part à nos services de tous agissements suspects qui permettraient d'éviter de telles situations.

CES DEGATS (estimés à +/- 1.500,00 €) SONT À CHARGE DE LA COMMUNE ET DONC DE TOUS NOS CITOYENS !!!

La Police a été avertie des faits.



Pascal PETIT, Agent Technique en chef Service Travaux



PRIME à l'adaptation du domicile pour les personnes âgées



Une maison d'autrefois adaptée à la vie de famille peut devenir un obstacle à l'autonomie. Pourtant, des aménagements, parfois fort simples, peuvent permettre à la personne âgée de rester chez elle plus longtemps, en toute sécurité et en préservant son indépendance.

Nous pouvons vous aider!

La Province de Luxembourg a créé une prime pour l'adaptation du logement

Province de Luxembourg

Interventions sociales

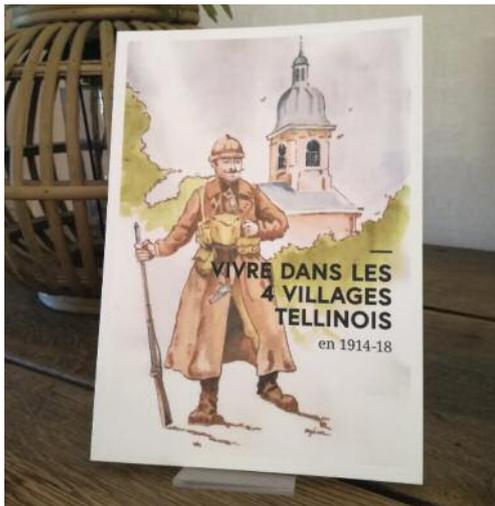
✉ Square Albert 1^{er}, 1
B-6700 ARLON

☎ 063 212 754

✉ sp.social@province.luxembourg.be



www.province.luxembourg.be



Recueil 14-18 réalisé par le CCCA

Le voici, tant attendu, le recueil 14-18. Il a été rédigé par Françoise Wathelet, présidente du CCCA, sur base de l'expo réalisée en 2014 et à l'initiative de Michel Slégiers, regretté membre du CCCA.

La présentation du livre a eu lieu le dimanche 11 novembre dernier lors des commémorations de la guerre 14-18 au foyer culturel de Bure.

Il est en vente au prix de **8€**. Il est disponible auprès de la coordinatrice du CCCA (Nathalie Vincent - à l'école de Tellin) et à l'office du Tourisme.



A l'approche d'un climat de plus en plus hivernal, la Zone de police Semois et Lesse vous rappelle les articles 43 et 44 de son RGP



Art. 43.

Les trottoirs couverts de neige ou de verglas doivent être balayés ou rendus non glissants sur toute leur largeur pour les trottoirs de moins de 1,5 mètre de large et sur une largeur de minimum de 1 m 50 pour les trottoirs plus larges.

Art. 44.

Les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles surplombant la voie publique doivent être enlevées. En attendant leur enlèvement, le titulaire d'un droit réel ou personnel doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des usagers aux endroits exposés.

Recommandations aux propriétaires forestiers privés concernés par des épicéas scolytés sur leurs parcelles

La chaleur et la sécheresse de cet été ont entraîné une pululation d'insectes ravageurs des épicéas, les scolytes. Seul l'épicéa y est sensible et les arbres attequés meurent rapidement.

Pour tenter de contrer cette épidémie et de réduire ses conséquences économiques, il est indispensable d'évacuer les arbres atteints. En effet, chaque épicéa contaminé est susceptible de produire des milliers d'individus qui s'attaqueront à plusieurs arbres voisins ou plus éloignés. De plus, nous rappelons que l'évacuation des épicéas scolytés est une obligation légale.¹ Pour ce faire, voici quelques recommandations pour aider les propriétaires forestiers privés concernés :



■ **Identifier les épicéas attequés** par les scolytes et présentant les symptômes suivants :

- Trous de perforation sur l'écorce avec expulsion de sciure et/ou écoulement de résine ;
- Jaunissement/roussissement/perte brutale des aiguilles
- Décollement ou perte de fragments d'écorces.

■ **Evacuer ces arbres avant le 31 mars 2019 ;**

■ **Prendre des photos et rassembler toutes les pièces décrivant les lots de bois concernés avant de procéder à une coupe ;**

Dans les parcelles concernées, toute coupe portant à la fois sur des arbres scolytés et des arbres sains doit être mûrement réfléchi. Les arbres touchés perdent une part significative de leur valeur commerciale. Des professionnels sont à disposition des propriétaires pour les aider à prendre ces décisions.

Les propriétaires concernés par ces coupes sont invités à prendre contact soit :

- Avec les experts ou techniciens forestiers : <http://www.experts-forestiers.be/> ou www.entreprisesforestieres.be et www.confederationbois.be ;

- Avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée, qui coordonne des travaux groupés d'exploitation d'arbres scolytés : www.capfp.be ;

Des informations techniques et juridiques peuvent aussi être obtenues auprès des structures d'accompagnement de la forêt privée :

NTF (Nature, Terres et Forêts) :

www.ntf.be ou info@ntf.be ;

SRFB (Société Royale Forestière de Belgique) :

www.srfb.be ou info@srfb-kbbm.be ;

CAPFP (Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée) :

www.capfp.be ou info@capfp.be.

Vu l'ampleur du phénomène, une vigilance particulière devra être consacrée aux foyers de scolytés au printemps 2019 pour mieux contrôler l'apparition éventuelle de nouveaux cas. Une note technique résumant les bonnes pratiques à avoir est disponible sur le site <http://owsf.environnement.wallonie.be>.



¹ Article 62 de l'Arrêté Royal du 19 novembre 1987 relatif à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux.



Libramont
Grand'Rue 1, B-6800 Libramont
Tel : 061/620.160
guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou
sur rendez-vous
<http://energie.wallonie.be>

Permanences à :
Bastogne : 1^{er} jeudi (13h30-17h) et 3^{ème} jeudi (15h-19h)
Neufchâteau : 1^{er} et 3^{ème} mercredis (13h30-16h30)
Vielsalm : jeudis jours de marché (9h30-12h)
Houffalize : 2^{ème} jeudi (13h30-16h30)
Wellin : 2^{ème} mercredi (14h-17h)
Bouillon : 4^{ème} jeudi (13h-16h)

Une installation de chauffage bien réglée et les économies se font toutes seules !

La régulation chauffage comprend l'ensemble des dispositifs chargés de maintenir la température ambiante à une valeur choisie (= température de consigne) à différents moments donnés. Savez-vous qu'un système de régulation efficace peut engendrer jusqu'à 25% d'économies annuelle de combustible ?

Pour que ces économies se fassent toutes seules, votre installation doit comprendre au minimum :

- **Un thermostat d'ambiance programmable :** C'est l'élément central de votre système de régulation. Grâce à lui, vous aurez la possibilité de fixer des températures de consigne par plages horaires en fonction de votre mode de vie : 20°C (pièces de occupées), 16°C (la nuit ou lorsqu'il n'y a personne). Il existe aussi des thermostats sans fil qui prennent comme référence la température du local où que vous vous trouviez!
- **Une sonde de température extérieure :** Comme les besoins de chauffage sont liés à la température extérieure, il est intéressant d'en tenir compte et d'adapter la température de l'eau dans les circuits. En effet, lorsqu'il fait 10°C ou -10°C, les besoins de la maison ne sont pas les mêmes et il est logique de ne pas avoir la même température dans les tuyaux.
- **Des vannes thermostatiques :** C'est un dispositif permettant d'affiner la température voulue pièce par pièce. En général, la consigne 3 correspond à plus ou moins 20°C. Les vannes thermostatiques contiennent une sonde de température : lorsque la température de la pièce est inférieure à la température de consigne, le débit d'eau augmente dans le radiateur.



Pour plus de renseignements sur la régulation de votre système de chauffage ou pour connaître les aides financières qui existent en matière d'économie d'énergie, prenez rendez-vous avec un consultant des Guichets Energie Wallonie.



Les manifestations et festivités à venir

N'oubliez pas de communiquer vos événements
à l'Office du Tourisme : tourisme@tellin.be, 084/36 60 07
Suivez-nous aussi sur www.facebook.com/officetourismedetellin



Mer 26/12 

BURE : Tour des crèches, départ au rond-point des sangliers à 16h30 (Org. : Comité « Village fleuri », Marie-Agnès Pasô 084/36 60 18)

Jeu 27/12 

TELLIN : Pièce de théâtre pour enfants, Noël au théâtre : « Le jour de la soupe », salle Concordia, à 15h (Org. : MCFA et CDTC, infos Office du tourisme 084/36 60 07)

Sam 29/12 

TELLIN : tournoi de mini-foot annuel de la RUS Bure, bar et petite restauration, hall omnisport de Tellin, dès 9h, 50€/équipe (Org. : RUS Bure, infos et inscriptions : Alain Englebert 0499/27 05 54)

Ven 25/01 

TELLIN : Bingo organisé au profit du Télévie, salle Concordia, à 19h (Org. : comité « une pensée pour le Télévie ») **Lun 02 au**



Sam 02/02 

BURE : Souper « Raclette savoyarde », Foyer Culturel, dès 19h, prix : adulte : 18€, enfant <12ans : 9€ (Org. : RUS Bure, infos et réservations Roger Noël : 0474/59 81 26 avant le 21/01/2019)

Jam 02/02 

RESTEIGNE : Souper Pétêts de la confrérie de la Djaye (Org. : Confrérie de la Djaye, confreriedjayetellin@gmail.com)

Dim 10/02 

BURE : Dîner raclette au profit du Télévie, Foyer culturel de Bure, à 11h30 (Org. : comité « une pensée pour le télévie », réservations chez : Huguette Jeanjot : 084/36 66 17, Anne Rossignol : 084/36 60 37, Philippe Lambert : 0479/65 99 85)

Sam 23/02 

BURE : Pièce de théâtre « burn-out », par la troupe « les cloches fêlées », Collège d'Alzon, à 20h (Org. : V.Come, 0477/35 69 06, A. Lamoureux 084/36 61 25 de 18h30 à 21h)

Dim 24/02 

BURE : Pièce de théâtre « burn-out », par la troupe « les cloches fêlées », Collège d'Alzon, à 20h (Org. : V.Come, 0477/35 69 06, A. Lamoureux 084/36 61 25 de 18h30 à 21h)



Ven 01/03 

BURE : Pièce de théâtre « burn-out », par la troupe « les cloches fêlées », Collège d'Alzon, à 20h (Org. : V.Come, 0477/35 69 06, A. Lamoureux 084/36 61 25 de 18h30 à 21h))

Sam 02/03 

RESTEIGNE : Grand feu, à partir de 20h (Org. : La Resteignoise)

Sam 02/03 

BURE : Pièce de théâtre « burn-out », par la troupe « les cloches fêlées », Collège d'Alzon, à 20h (Org. : V.Come, 0477/35 69 06, A. Lamoureux 084/36 61 25 de 18h30 à 21h))

Dim 03/03 

RESTEIGNE : Concert avec la participation de « Enfants d'ici et d'ailleurs », Dir. Delphine Clarinval « La Royale Schola Camille Jacquemin » de Forrières, Dir. Cécile Grandmont, à 20h.

Dim 17/03 

RESTEIGNE : Marche ADEPS, Parcours boisés 5-10-15-20 kms, restauration, départ salle de Resteigne, à partir de 7h (Org. / Les amis des bretons 0473/40 42 11)

Ven 22/03 

TELLIN : Grand feu, Terrain de football, dès 19h (Org. RUS de Tellin, rustellinoise@gmail.com)

Dim 24/03 

GRUPONT : Vente de pensées au profit du Télévie, Salle St Denis Grupont, à partir de 13h (Org. : une pensée pour le Télévie, O. Van Den Bergh, 084/36 65 15)

Tirage de la Tombola de la jeunesse 2018

« Voici les résultats du tirage de la Tombola de la jeunesse 2018 – 2019. Les Numéros gagnants sont :

0244	9828	8848
1605	05708	05656
05309	04360	1650
07301	8156	04360
1601	06350	05709

Pour venir retirer vos lots, il faut vous rendre rue Al Quère n°2 du 10 au 30 décembre ` de 16h00 à 18h00.

Un grand merci d'avoir participé à cette magnifique fête et à l'année prochaine !

Festival jeune public

NOËL AU THÉÂTRE « CHEZ NOUS ! » FÊTE SES 25 ANS

>> Du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019

16 spectacles familiaux et 1 film pour tout-petits dans 16 villages de Famenne-Ardenne.

UN SPECTACLE DANS VOTRE COMMUNE !

Théâtre et marionnettes | de 4 à 8 ans

Le jour de la soupe (Compagnie Sac à Dos)

Jeu 27 déc | 15h | Tellin (salle « Concordia »)

Le jour de la soupe est un spectacle où on cuisine, et où on mange. C'est aussi un spectacle qui nous parle de recettes pour grandir : quelques graines de curiosité, un zeste d'envie de découverte, une cuillère de passion, mélangez le tout, laissez mijoter à petit feu...et dégustez avec une omelette soufflée.

Ecriture : Patrick Huysman

Mise en scène : Didier de Neck

Aide à la mise en scène : Michel Verheyden

Scénographie/Illustration : Christine Flasschoen

Fabrication décor : Olivier Waterkeyn

Jeu : Susan Yeates et Patrick Huysman

www.sacados.be

*Une organisation de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne en partenariat avec le comité de développement touristique et culturel de la commune de Tellin et la M.C.F.A. en Haute-Lesse
En collaboration avec la Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse (CTEJ).*

Réservations indispensables !

Dès le mardi **6 novembre 2018** : soit **en ligne sur mcfa.be**, soit au **084/32.73.86** | Prix prévente: 7 € ou 6€ | Prix le jour-même : 8 € | Une réduction de 1 € ou 1 cc est offerte aux membres de la Ligue des Familles sur présentation de la carte de membre valide | Art.27 : 1 €

Retrouvez le programme complet du festival sur www.mcfa.be

Musique

CONCERT DES ATELIERS ROCK DE LA HAUTE-LESSE

Les jeunes participants aux ateliers rock de Tellin, animés par Hélène Hartman, monteront sur scène le samedi 09 février dès 18h30 à la salle de Resteigne.

Ils ne seront pas les seuls à présenter le travail accompli durant cette première partie d'année d'atelier car les groupes enfants, ados et adultes de Saint-Hubert (animés par Hélène Hartman et Dominique Delait) ainsi que les 5 groupes enfants- ados des ateliers rock de Libin (animés par Fabian Beghin) les accompagneront également pour cette soirée haute en couleurs !

Venez sans hésiter applaudir ces époustoufflants rockers en herbe et confirmés !!!

Le samedi 09 février 2019 | dès 18h30 | Resteigne | Salle Resteigne-city (Rue du centre)

PAF : 2 € | moins de 12 ans : gratuit

MCFA en Haute-Lesse

Rue du commerce 14, 6890, Libin | 0498/ 172 467 ou 061/ 41 33 91 | culture.hautelesse@gmail.com

Une organisation de la MCFA en Haute-Lesse, du Plan de cohésion sociale de Tellin et de la commune de Tellin



SAMEDI 2 FEVRIER

A PARTIR DE 19H30

La Confrérie de la Djaye

Vous invite cordialement à son traditionnel souper

' Pétêts de Tellin '

Salle "Resteigne City"

(Apéro, entrée, plat et pousse café pour 15€)

Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés

Réervations :

Damilot Gilles : 0475/80.61.18

Chauvier Raphael 0495/94.02.39

Caers Michel : 0472/45.46.25.

www.Djaye.net

Ramassage

des sapins de Noël

L'équipe du grand-feu ramassera les sapins de Noël à Tellin le dimanche **13 janvier 2019** dans la matinée.

Merci de déposer vos sapins devant votre habitation.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'années !

DATE A RETENIR :

Vendredi 22 mars 2019

GRAND-FEU



A vos agendas !

Comme chaque année, depuis 18 ans, nous faisons appel à vous pour nous aider à récolter des fonds pour la recherche scientifique !

- 25 janvier 2019 à 19h à la salle Concordia de Tellin,
BINGO
- 10 février 2019 dès 11h30 au Foyer Culturel de Bure,
Dîner raclette
Réervations souhaitées chez :
Huguette Jeanjot : 084/366617
Philippe Lambert : 0479/659985
- 24 février 2019 à 15h au Collège d'Alzon de Bure, pièce de **théâtre** jouée par la troupe de théâtre de l'entité de Tellin :
« Les cloches fêlées »
- 03 mars 2019 à 15h à l'église paroissiale de Resteigne,
Concert avec la participation de
« Enfants d'ici et d'ailleurs »
Dir. Delphine Clarinval
« La Royale Schola Camille Jacquemin »
de Forrières
Dir. Cécile Grandmont
- 24 mars 2019 dès 13h à Grupont,
vente de pensées
- 2 avril 2019 Vente de produits d'entretien et cosmétiques par Nelly Duterme

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Merci pour votre soutien !

*Le comité « Une pensée pour le Télévie »
de l'entité de Tellin*

Bure à nouveau primé pour son fleurissement



Le village de Bure s'est vu décerner le label "deux fleurs" à l'occasion du concours "Wallonie en fleurs" 2018. Belle distinction acquise par le comité "Village fleuri" qui s'active durant tout l'été pour l'embellissement et la valorisation du patrimoine burois.

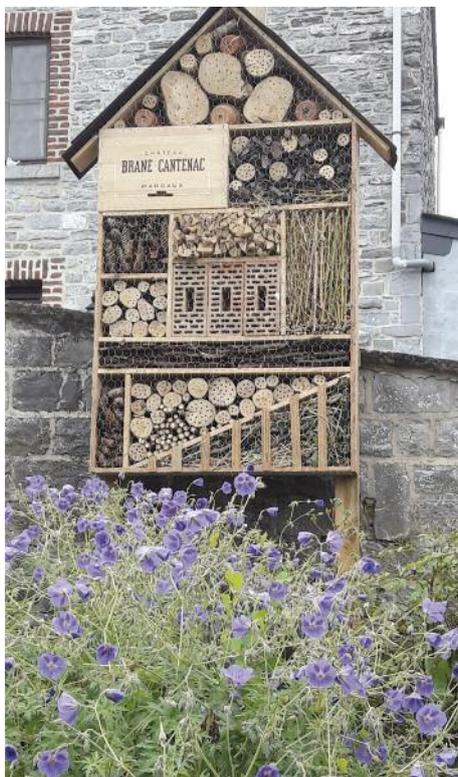
"Wallonie en fleurs"

Ce concours a pour objectifs de récompenser les villes, communes et associations qui œuvrent pour l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants, de valoriser les professionnels du secteur horticole, ainsi que de promouvoir un fleurissement durable de l'espace public respectant et intégrant la nature et la biodiversité. Les participants sont évalués sur de nombreux critères qui vont de l'esthétique de leurs aménagements à leur entretien, en passant par l'implication des citoyens et la promotion de la participation au concours.

Label "deux fleurs"

Ce label, obtenu pour la deuxième année consécutive, classe notre vil-

lage avec des villes et communes telles qu'Ittre, Rixensart, Mouscron, Soignies, Visé, Andenne et Libramont entre autres. Notre équipe de bénévoles est particulièrement fière de voir ses efforts récompensés, une fois de plus. En effet, ces "deux fleurs" mettent en valeur tous les efforts consentis, avec seulement quelques paires de bras, en matière de fleurissement et en faveur de la biodiversité : trois hôtels à insectes installés dans le village par d'ingénieux bénévoles et les élèves de première et deuxième années de l'école communale



Trente ans de marché aux fleurs

En 1989, année du 250ème anniversaire de l'église St Lambert, Luc LAMOTE et une dizaine de bénévoles initient un premier marché aux fleurs, qui se tient pour l'occasion aux abords de l'église paroissiale. "Village fleuri" est né !

Pour célébrer ce jubilé, le comité envisage d'effectuer un lifting du parterre de la pompe royale. La priorité pour cet aménagement favorisant la biodiversité : des arbustes mellifères, des

plantes et des fleurs vivaces utiles aux pollinisateurs, en soutien au label "trois abeilles" de notre commune. Merci aux bénévoles et sympathisants pour leurs précieux coups de main ou leurs messages d'encouragement.

Promenade des coins fleuris

Dépliant disponible à l'office du tourisme

Circuit de 8 kms/ durée + - 2h30

Tous usagers

Help

- Plantations (2ème samedi suivant le 15/5)

- Arrosage (de juin à début octobre)

- Hivernage (3ème samedi d'octobre)

Meilleurs vœux fleuris pour 2019!

Pour le comité "Village fleuri"

Omer Van den Bergh

Tour des crèches à Bure

Toute l'équipe de "Village fleuri" vous souhaite déjà de bonnes fêtes de fin d'année et vous fixe rendez-vous le mercredi 26 décembre prochain à 16 h 30 au rond-point des sangliers, pour le traditionnel et apprécié "Tour des Crèches". A noter que trois nouvelles guirlandes de Noël égaieront le centre du village.



D'avance, un tout grand merci à tous les initiateurs des crèches de quartier pour leur réalisation et accueil toujours aussi chaleureux des "Pèlerins".



autoselux, une team avec un service complet et de qualité



vosre spécialiste automobile



autoselux Rue de Rochefort 64a, 6927 Tellin | 084/223.123 | www.autoselux.be



**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

Gilles s.p.r.l.

<http://gilles-rochefort.be/>

Rue de l'Abattoir, 28
5580 ROCHEFORT

Tél. 084/244.901 - Fax : 084/212.571

E-mail: info@gilles-rochefort.be



COMBUROCHE s.a.
VOTRE EXPERT CHALEUR

- Mazout de chauffage
- Pellets
- Charbons

Entrée libre

N'hésitez pas
à pousser
la porte pour
un renseignement...



Coiffure Hommes Dames Enfants

Ouvert sur RDV
les 24 et 31/12 de 7h30 à 17h
Forfait Brushing et
maquillage 25 €
Pour vos soins Détente,
l'Espace esthétique sera ouvert
à partir du 15/12
Pensez aux Chèques cadeaux
pour les Fêtes

Mélanie Henry - 061/51 25 65

Rue des Hêtres 15 - 6890 Transinne
charmellecreation@gmail.com

Horaires sur rdv

Lundi : 13h-17h - Mardi : fermé

Mercredi : 9h à 18h - Jeudi : Domicile

Vendredi : 9h à 20h30 - Samedi : 8h à 17h

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution
de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient
pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET
se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86



BUREAU LIBERT
ASSURANCES & BANQUE

Rue de la Libération, 64 - 6927 Tellin
Tel. 084 36 61 43 - Fax. 084 36 70 03
www.bureau-libert.be - FSMA 0139991A-cB
info@assurances-libert.be